



Dossier du BHI N° S1/3023 & CBSC-1

LETTRE CIRCULAIRE 66/2013
13 novembre 2013

**PROGRAMME DU MASTERE DE SCIENCE D'HYDROGRAPHIE
DE L'UNIVERSITE DU MISSISSIPPI DU SUD (ETATS-UNIS)
PARRAINE PAR LA REPUBLIQUE DE COREE – APPEL A CANDIDATURES**

Référence A : LC de l'OHI 37/2013 du 10 juin – *Projet de renforcement des capacités de la République de Corée – Formation hydrographique en catégorie « A » 2013-14 – Annonce des candidats sélectionnés*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre en référence A annonçait l'acceptation de l'inscription en 2013 de trois étudiants (du Bangladesh, de Maurice et de la Jamaïque) au programme du mastère de science d'hydrographie homologué en catégorie A FIG-OHI-ACI, proposé par l'Université du Mississippi du Sud aux Etats-Unis et financé par la République de Corée (ROK). Le Comité de direction du BHI sollicite maintenant des candidatures pour le second programme financé par la République de Corée à l'USM.

2. La République de Corée a fourni des fonds, *via* le programme de renforcement des capacités de l'OHI, destinés à financer la participation de six étudiants au maximum au prochain cours qui se déroulera à l'USM, d'août 2014 à août 2015. Les dates exactes de début et de fin de cours seront annoncées ultérieurement. De plus amples détails sur ce cours sont fournis en Annexe A. Le soutien financier couvrira presque l'ensemble des dépenses des étudiants, et, en particulier, les droits d'inscription, les frais de voyage aller et retour depuis et vers les pays respectifs, les frais d'hébergement, la couverture médicale, les manuels de cours et une modeste indemnité de subsistance.

3. Les Etats membres sont invités à envisager la nomination d'UN candidat approprié qui pourrait bénéficier de cette formation et donc apporter une assistance au pays qui présente sa candidature en vue de développer ses capacités hydrographiques. Les présidents des Commissions hydrographiques régionales (CHR) sont également invités à diffuser cette information à leurs Etats membres associés et observateurs afin que ceux-ci puissent également envisager de présenter des candidats pour cette opportunité de formation. Priorité sera donnée toutefois aux candidats provenant des Etats membres de l'OHI.

4. Il est essentiel que les candidats soient employés par le service hydrographique national, une autorité maritime ou une agence nationale connexe du pays qui présente leur candidature. La candidature doit inclure un engagement qui spécifie que le candidat participe ou participera à la fourniture de services hydrographiques et qu'après avoir suivi avec succès la formation, il/elle continuera à travailler dans ce domaine.

5. L'autorité qui présente un candidat devra choisir le postulant avec soin et s'assurer que les conditions sont réunies pour que le candidat puisse transmettre le savoir acquis au cours du programme, d'une manière structurée, dans l'intérêt de son organisation mère. Ceci permettra que la personne et l'organisation qui la parraine en retirent le plus grand bénéfice.

6. **Les candidats proposés DOIVENT satisfaire aux critères suivants :**

- a. Avoir obtenu un diplôme universitaire (équivalent à une licence américaine) dans un domaine associé à l'hydrographie (hydrographie, cartographie, océanographie, ingénierie, etc.) et disposer des résultats à l'examen GRE (Graduate Record Examinations);
- b. Fournir des preuves d'un bon niveau d'anglais, écrit et oral, avec une bonne connaissance de l'anglais technique, *via* les résultats au TOEFL (Test of English as a Foreign Language) ou à l'IELTS (International English Language Testing System);
- c. Posséder un niveau élevé en mathématique, physique et informatique et répondre aux conditions minimums des normes de compétence pour les hydrographes (publication de l'OHI S-5) concernant les matières fondamentales suivantes, au niveau exigé pour la catégorie A :
 - B1 Mathématique et statistique
 - B2 Technologie de l'information et de la communication
 - B3 Physique
- d. Remplir les conditions de soumission de la documentation à l'USM présentées dans le paragraphe 10 ci-dessous.

7. Les demandes de candidature devront être soumises conformément à la procédure 7 du sous-comité sur le renforcement des capacités (CBSC). Cette procédure est disponible sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante : www.iho.int > Renforcement des Capacités > Procédures CB (également disponible aux formats PDF et MS Word). **Outre la procédure 7 du CBSC, les candidats doivent également faire parvenir au BHI :**

- a. le diplôme d'études secondaires (photocopie);
- b. un curriculum vitae et tout document y relatif (photocopie);
- c. les résultats au test GRE (les notes à l'oral et à l'écrit doivent atteindre 297 mais ce n'est pas un minimum obligatoire, si d'autres critères d'admission bénéficient de notes élevées. L'USM n'a pas de note minimum officielle) ;
- d. les résultats au test TOEFL (ou IELTS) (les notes combinées au TOEFL doivent être de 80 ou plus) ;
- e. une lettre personnelle précisant les objectifs et les centres d'intérêts du candidat;
- f. trois lettres de recommandation.

8. Les **demandes** doivent être soumises **au plus tard le 24 février 2014** à l'adresse suivante :

Bureau hydrographique international
Télécopie : + 377 93 10 81 40
Mél : info@iho.int avec copie à adcc@iho.int et cba@iho.int

9. Un jury de sélection, comprenant des représentants du Comité de direction du BHI et des représentants du Service hydrographique et océanographique de la Corée (KHOA), choisira les étudiants et les suppléants pour le programme de 2014, en liaison avec le coordinateur du programme de l'USM. Les candidats et les suppléants sélectionnés seront informés de leur sélection **au plus tard le 7 mars 2014**. Les Etats membres seront également informés des résultats du processus de sélection.

10. Il sera ensuite demandé aux candidats sélectionnés (les candidats de l'OHI) de soumettre les documents suivants à l'USM, **dans un délai de 14 jours** et **au plus tard le 21 mars 2014** :

- a. un formulaire en ligne dûment complété à l'adresse suivante : <https://usmgrad.admissionpros.com/default.asp> ;
- b. un droit d'inscription non remboursable (approximativement 50 dollars des EU);
- c. les copies officielles des documents;
- d. les résultats obtenus à l'examen GRE;
- e. les résultats obtenus au TOEFL (ou à l'IELTS);
- f. une lettre personnelle précisant les objectifs et les centres d'intérêt du candidat;
- g. trois lettres de recommandation, et
- h. un curriculum vitae.

Tout candidat de l'OHI qui ne sera par la suite pas accepté par l'USM sera remplacé par l'un des suppléants, si possible.

11. Le calendrier pour la sélection et le traitement des demandes pour le programme 2014 est fourni en annexe B. Les candidats et les autorités qui les présentent doivent prendre acte du calendrier tendu et de la nécessité de respecter les différentes dates limites.

12. Afin de tenir compte du court laps de temps qui s'écoule entre la date de la sélection des étudiants et la soumission de leur documentation à l'USM, les candidats pourront envisager de fournir à l'USM la documentation d'admission requise avant toute décision du jury de sélection. Toutefois, ils devront tenir compte du fait que même si un candidat est accepté en vue de son admission à l'USM avant le choix par le jury de sélection, le formulaire I-20 nécessaire pour l'obtention d'un visa et le soutien financier ultérieur seront uniquement fournis aux candidats finalement retenus par le jury de sélection.

13. Les candidats et les autorités qui les présentent doivent également prendre en compte soigneusement les aspects suivants très importants du processus :

- a. les résultats obtenus à l'examen GRE (<http://www.ets.org/gre>) doivent obligatoirement être fournis pour tous les candidats ;
- b. les résultats obtenus au TOEFL (<http://www.ets.org/toefl>) doivent obligatoirement être fournis pour tous les candidats mais une dérogation peut être obtenue pour les candidats anglophones ou pour ceux qui ont obtenu une licence auprès d'une université anglophone accréditée. Les candidats peuvent passer le test d'anglais IELTS (<http://www.ielts.org>) si le TOEFL ne peut pas être présenté dans leur région. Les résultats officiels doivent être transmis par l'organisme qui fait passer les tests (le code de l'USM est 1479) ;
- c. En 2013, un certain nombre de candidats n'ont pas passé les examens GRE et TOEFL, d'autres n'ont même pas pu obtenir une date pour passer les tests en temps voulu pour la soumission de leurs documents ;
- d. le soutien financier sera accordé uniquement à l'étudiant sélectionné, aucun fonds ne sera fourni pour des membres ou ayants droits de sa famille ;
- e. les droits d'inscription aux tests, les frais de visa et autres frais administratifs sont à la charge de l'étudiant ou de l'autorité nationale qui présente l'étudiant. Ces dépenses ne sont pas couvertes par le fonds CB ;
- f. les soumissions incomplètes ne seront pas acceptées par le jury de sélection.

14. Le Comité de direction souhaite réitérer sa gratitude à la République de Corée pour son appui généreux au rôle et aux objectifs de l'OHI.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Mustafa IPTES
Directeur

Annexes (*en anglais seulement*). :

- A. Résumé du programme d'hydrographie de catégorie A de l'USM
- B. Calendrier de sélection des candidats au programme 2014 de catégorie A de l'USM.

SUMMARY OF THE USM CATEGORY A HYDROGRAPHY PROGRAMME
Résumé du programme d'hydrographie de catégorie A de l'USM

August 2014 – August 2015

Courses

This is an accelerated one-year track, which includes two periods of classroom lectures and practical exercises and one period of application, combining for about 50 continuous weeks of study.

Master's Degree Curriculum

<u>One Year Degree Programme</u>	
Fall Semester	
HYD 600	Classical Geodesy
HYD 602	Marine Geology for Hydrographers
HYD 608	Practical Hydrographic Science
HYD 609	Nautical Science
HYD 620	Math Concepts for Hydrographers
MAR 561	Physical Oceanography
MAR 668	Applied Ocean Acoustics
Spring Semester	
HYD 601	Hydrographic Data Management
HYD 604	Kinematic Positioning
HYD 605	Applied Bathymetry
HYD 611	Remote Sensing for Hydrographers
HYD 612	Water Levels
Summer Semester	
HYD 603	Law & Policy for Hydrographic Science
HYD 606	Nautical Cartography and GIS
HYD 610	Hydrographic Science Field Project

More information about the programme is available at:
<http://www.usm.edu/marine/hydrographic-science-degrees>

TIMETABLE FOR THE SELECTION OF 2014 USM-CAT A PROGRAMME CANDIDATES
Calendrier de sélection des candidats au programme 2014 de catégorie A de l'USM

Deadline	Action	Responsible	Observation/Status
17/02/2014	Complete required documentation for application including GRE and TOEFL (or IELTS) tests	Candidates	
24/02/2014	Submit candidate application to the IHB	Nominating Authority	
04/03/2014	Selection Board meeting	IHB, ROK	
05/03/2014	Issue notification letter to the selected candidates and request for the affidavit	IHB	
11/03/2014	Send signed affidavit to the IHB	Selected Candidates	
13/03/2014	Issue letter of financial support for the Selected Candidates	IHB	
14/03/2014	Issue Circular Letter for selection results	IHB	
21/03/2014	Finish online application to the USM	Selected Candidates	
31/03/2014	Issue invitation letter (I-20) for F-1 visa	USM	
30/04/2014	Send copy of visa and passports to the IHB	Selected Candidates	
02/05/2014	Transfer the funds to the USM account	IHB	
07/05/2014	Provide air tickets to the Accepted Students	IHB	
31/07/2014	Report to the USM Campus in the USA	Accepted Students	Date may change
01/09/2014	Provide the students with start-up cash for settling in	USM	Date may change